

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 1^{er} décembre 2025
en virtuel à 19 h, et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 85 %
45 présences sur 53 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Chloë Comeau (R) Martine Laurin (S)
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Valentino De Brito
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Amélie Archambault (S)
Prévost	François Jason Labrie
Saint-Stanislas	Isabelle Charbonneau
Saint-Jean-Baptiste	Philippe Olivier Belcourt
Polyvalente Saint-Jérôme	Sandra Lebouché
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin (R) Simon Robert (S)
Mariboisé	Caroline Chevalier-Dagenais
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Anne Plante
Sainte-Thérèse	Philippe Lauzon
Aux Quatre-Vents	Audrey Gilbert
Jean-Moreau	Joëlle Robichaud-Beauchamp
Sacré-Cœur	Morgane Pétron
Val-des-Monts	Absent
Des Hauteurs	Any Guindon
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Jérémie Forest
À l'Unisson	Vanessa Neveu-Boulanger
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Mireille Aubin
Des Studios	Marc Laforest
De la Source	Absent
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Juliane Nabelsi (S)
De la Croisée-des-Champs	Véronique Renaud (S)
À l'Orée-des-Bois	Stéphanie Legault
De la Volière	Absent
Des Hauts-Sommets	Johanne Plourde
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Viviane Drapeau

Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Absent
Du Grand-Rocher	Kevin Tousignant
Du Parchemin	Anne Chouinard
Des Sentiers	Geneviève Lepage (S) Marika Otis (S)
École de l'Étincelle	Annie Garneau (S)
Saint-André	Valérie Raymond
L'Oasis	Mélanie Berthiaume
Saint-Philippe	Catherine Beaulieu
Saint-Hermas	Absent
Saint-Alexandre	Antoine Dallaire
Saint-Julien	Absent
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave
Comité EHDAA	Marika Otis

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur Atiogbe Ghislain Tovor, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
- Monsieur Jean Bourassa, coordonnateur, Service de l'organisation scolaire et du transport
- Monsieur Philippe Leclerc, parent invité

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Philippe Olivier Belcourt propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-18)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2025-11-03)

Madame Chloë Comeau propose l'adoption du procès-verbal. Aucune modification n'a été apportée. Adopté à l'unanimité. **(CP 2025-26-19)**

5. Parole à l'assemblée

La parole est donnée à monsieur Philippe Leclerc.

Monsieur Leclerc aborde une question concernant les repas servis aux enfants dans les écoles à l'effet d'ajouter plus d'options dans les menus et d'offrir des prix plus abordables pour les repas étant présentement entre 7,25\$ et 8,95\$.

Également, il demande si les écoles ont la lassitude pour le choix de leur fournisseur.

Madame Viau informe monsieur Leclerc que le fournisseur du CSSRDN a un contrat jusqu'en 2029.

6. Suivi et information

6.1 Suivi sur l'évaluation de la rencontre

Madame Viau informe que certains membres ont demandé que les rencontres débutent à 18 h 30 au lieu de 19 h. À cet effet, Madame Viau invite les membres à exprimer leur préférence en répondant au questionnaire qui leur sera envoyé sous peu. Les résultats seront communiqués lors de la prochaine rencontre au mois de janvier 2026.

6.2 OPP (Organisation participation parent)

Madame Sandra Lebouché, représentante au comité OPP, explique les critères et la mission d'un comité OPP dans les écoles. Ainsi, conformément à la loi de l'instruction publique (art. 96), un comité OPP doit être voté à l'assemblée générale annuelle. Le rôle des parents bénévoles est de collaborer à la gestion des activités et des campagnes de financement et de soutenir les projets développés ou mis en place par les enseignants.

Un comité OPP n'est pas obligatoire et peut être instauré durant l'année en cours par le conseil d'établissement. Toutefois, la création de ce comité permet une responsabilité un peu plus formelle.

7. Points du CSSRDN

7.1 Plan de répartition et des immeubles et des élèves 2026-2030

Monsieur Tovor, directeur ainsi que Monsieur Bourassa, coordonnateur au Service de l'organisation scolaire et du transport présentent un Powerpoint concernant le PRIÉ 2026-2030. Ce dernier présente le portrait de la clientèle scolaire pour les 5 et 10 prochaines années. L'analyse de données se veut prudente et pourrait fluctuer suite aux enjeux rencontrés dans le futur.

Au primaire :

En ce qui a trait à la clientèle et aux enjeux au primaire, Monsieur Tovor souligne la croissance de la clientèle des écoles primaires au CSSRDN depuis plusieurs années et qui se poursuivra entre 2026-2030. En ce sens, les prévisions du MEQ démontrent une hausse substantielle de la clientèle au primaire (566 élèves supplémentaires).

La capacité d'accueil au primaire est au maximum et dépasse la capacité d'accueil des établissements vu la forte croissance au secteur 3, à St-Jérôme et a nécessité l'ajout de plusieurs locaux modulaires temporaires. D'ailleurs, un ajout d'espace de locaux modulaires a été demandé au MEQ. Aucun recoupage de bassin n'a été établi cette année.

Les projets en cours affectant les écoles primaires :

- L'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, sera en processus de reconstruction, aucune date déterminée pour le moment;
- L'école Saint-Philippe, présentement en construction;
- La construction dans le futur de deux nouvelles écoles à Ste-Sophie et à St-Canut.

Toutes les écoles primaires sont en excédent de clientèle avec des enjeux immédiats de transfert pour les écoles de la Durantaye et Mariboisé.

Au secondaire :

En ce qui a trait à la clientèle et aux enjeux au secondaire, Monsieur Bourassa indique que les prévisions du MEQ démontrent une hausse importante de la clientèle au secondaire. La croissance de la clientèle s'élèvera à 1600 élèves pour le secteur est, St-Jérôme et à 330 élèves pour le secteur ouest, Argenteuil. La capacité d'accueil des écoles secondaires est restreinte et plusieurs locaux modulaires ont été ajoutés. D'autres ajouts d'espace sont en attente au MEQ.

Plus particulièrement, les écoles secondaires suivantes seront affectées :

- L'école secondaire Émilien-Frenette sera en débordement de clientèle dès 2026-2027 en raison de la croissance au primaire. Un transfert d'élèves vers d'autres établissements est envisagé;
- La Polyvalente Saint-Jérôme sera également en risque de débordement de la clientèle. Un transfert d'élève vers d'autres établissements est également envisagé;
- L'école Polyvalent Lavigne, au secteur Argenteuil, aura un ajout de 600 places-élèves en locaux modulaires dès la rentrée scolaire 2026-2027.

Monsieur Bourassa rappelle que le document du PRIÉ a été envoyé en consultation à toutes les instances concernées et que la période de consultation se terminera le 12 décembre 2025. Le document final du PRIÉ sera soumis au conseil d'administration pour son adoption à la séance du 20 janvier 2026.

7.2 Période de questions

- **Promotion des programmes locaux dans les écoles**

Un membre demande s'il serait possible de recevoir plus d'une fois par année un courriel des programmes locaux publicisés dans les écoles. Monsieur Brisson mentionne que le nombre de places est limité et que chaque école décide de la publicité de ses programmes.

- **Dérogation d'objets encombrants pour le transport dans les autobus**

Un parent mentionne avoir eu deux refus d'accommodement pour le transport d'instruments de musique lesquels n'étaient pas dangereux. Il trouve la décision stricte, car on avait informé en début d'année qu'il était possible de faire une demande de dérogation pour le transport d'objets spéciaux. Monsieur Tovor, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport fera un suivi à ce sujet.

- **Publicité des médias en regard l'intimidation envers les élèves de l'école Val-des-Monts**

Monsieur Brisson confirme que l'information divulguée par les médias s'est avérée une fausse nouvelle. Des vérifications ont été effectuées auprès de parents et les enjeux ciblaient des difficultés d'adaptation chez certains élèves confrontés à des changements d'école et d'environnement. Le personnel de l'école offrira des mesures de soutien aux élèves afin de favoriser leur pleine intégration.

- **Volet alternatif en anglais dans les écoles**

La décision appartient à chaque équipe-école de l'offrir, c'est un projet local.

- **Les mémos dans le dossier de l'élève**

Les notes figurant dans le dossier Mémo d'un élève sont confidentielles et les parents doivent être informés de toutes les remarques et tous les commentaires qui y sont inscrits sur leur enfant.

- **Rencontre de parents dans les écoles**

Lors des rencontres de parents pour des élèves avec des enjeux particuliers, les parents qui désirent rencontrer l'enseignante même si leur enfant n'a aucune problématique particulière peuvent le faire en prenant un rendez-vous.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

La rencontre fut conviviale. Voici les points discutés :

- Tour d'horizon par la directrice générale des révisions apportées au « Guide pour accompagner les parents dont les enfants sont confrontés à des situations de violence ou d'intimidation en milieu scolaire »;
- Présentation du Dr^e Catherine Ratelle des premiers résultats d'une étude panquébécoise concernant les communications école-famille, suivies d'une période d'échanges avec les parents délégués;
- Enjeux dans le réseau : échanges en sous-groupes des sujets d'actualité ayant un impact direct sur les milieux;
- Présentation de madame Marie-Caroline Vincent, gestionnaire de programme en technopédagogie sur « Quand l'humain et l'IA font équipe pour la réussite scolaire – La démarche de l'IA responsable développée par Alloprof » et les pistes pour soutenir l'usage éclairé de l'IA en éducation.

Le prochain conseil général se tiendra le 31 janvier 2026.

8.2 Comité culturel

Madame Joëlle Robichaud nous fera parvenir un résumé de la dernière rencontre.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre a eu lieu le 11 novembre dernier. Les sujets traités sont les suivants :

- Adoption du rapport annuel 2024-2025;
- Dépôt des états financiers du 30 juin 2025;
- Projet - *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2026-2030 (PRIÉ)* – autorisation de la consultation;
- Présentation des résultats de juin 2025;
- Désignation d'un membre représentant le personnel professionnel non enseignant au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) pour la durée non écoulée du mandat soit jusqu'au 30 juin 2026;
- Gestion contractuelle - Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} août et le 30 septembre 2025.

8.4 Transport

La première rencontre de l'année a eu lieu le 27 novembre dernier. Il y a eu présentation de Monsieur Atiogbe Ghislain Tovor qui a été récemment nommé directeur au Service de l'organisation scolaire et du transport en remplacement de madame Marie-Claude Gaudreau. Une lettre a été envoyée à la mi-juillet aux parents concernant les modifications sur le plan de communication pour la rentrée 2025. Suite à l'expérience de l'année dernière, toutes les cartes pour « mTransport » ont été réimprimées et un protecteur de carte a été fourni aux élèves du primaire afin d'éviter les bris.

Le cellulaire est maintenant autorisé aux élèves lors du transport scolaire. Ces derniers doivent avoir téléchargé l'application ainsi que le code QR en cas de perte de sa carte.

D'ailleurs, ce dernier est disponible sur le site portail parent. Afin d'assurer l'utilisation de la carte, une nouvelle procédure a été établie :

- 1^{er} oubli : un courriel envoyé aux parents;
- 2^e oubli : le centre scolaire téléphone au parent.

Le retrait de la route de plusieurs véhicules du transport dont 6 berlines, 1 minibus et 1 autobus depuis septembre dernier, a permis de réaliser une économie de 730,000 \$. Plusieurs indicateurs de performance ont servi à évaluer l'efficacité du service de transport du CSSRDN dont l'utilisation adéquate sur les routes et le choix du type de véhicule en fonction du nombre de passagers. Ce mode de fonctionnement a obtenu d'excellents résultats. De plus, une conductrice a été engagée pour la sécurité et pour pallier aux bris de services. Les résultats démontrent que sur 18 bris, 8 ont été solutionnés.

Suite aux difficultés vécues avec les véhicules électriques, le gouvernement émet une relâche sur l'obligation de l'électrification.

8.5 EHDA

Aucune rencontre prévue pour le reste de l'année.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 12 janvier 2026 à 19 h. Madame Viau invite les parents à répondre au sondage envoyé par courriel afin de proposer leurs idées et leurs suggestions sur divers sujets qu'ils souhaitent discuter.

10. Levée de l'assemblée

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 21 h 10. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-20)



Isabelle Viau, présidente



Ginette Légaré
Ginette Légaré, secrétaire